



Ouverture du 4ème collège de La Courneuve : des moyens pour tou·tes les élèves de la ville !

La création d'un quatrième collège sur la ville de La Courneuve suscite des inquiétudes et une colère légitime car d'emblée les moyens semblent venir de ceux -déjà insuffisants- qui étaient alloués aux écoles et collèges de la ville jusque-là.

En effet, dans le cadre d'un projet de ré-organisation et de resectorisation du territoire, la création et l'ouverture d'un 4e collège ont été actées par le département et la DSDEN sur la ville de La Courneuve avec pour objectifs de réduire les effectifs des trois autres établissements de la ville et d'anticiper la croissance démographique de la ville. Il avait été annoncé le classement de ce nouveau collège en REP (réseau d'éducation prioritaire) et non REP+ (réseau d'éducation prioritaire renforcé) ; des engagements auraient été pris pour finalement le classer en éducation prioritaire renforcée mais nous attendons encore des garanties claires. Toujours est-il que l'annonce initiale de classement en REP nous interroge sur la volonté politique du rectorat de pouvoir afficher un établissement hors REP+ sur une des villes les plus pauvres de France, La Courneuve.

Au moment de la mise en place concrète de ce projet (ouverture prévue à la rentrée 2025) nous découvrons donc que cette ouverture de collège implique pour les autres établissements :

- Des fermetures de classes sèches pour les 3 autres collèges de La Courneuve (Jean Vilar, Raymond Poincaré, Georges Politzer), ainsi qu'une perte réelle de mixité sociale et scolaire, le nouveau collège étant situé dans une zone plus mixte socialement de la ville. Si les fermetures de classes sont normales vue la baisse d'effectifs des collèges, ceux-ci risquent fort de se traduire par une baisse du taux d'encadrement et une hausse du nombre d'élèves par classe.

- Aucune garantie de moyens humains médicaux / psycho-sociaux adéquats (infirmièr·es scolaires, psychologues de l'Éducation nationale, assistante sociale) sachant qu'actuellement des personnels manquent partout, pas d'infirmière au Lycée professionnel Denis Papin depuis 2 ans, transformation de son poste en demi-poste à la rentrée prochaine, etc). Le risque est réel

également d'une mutualisation des moyens de vie scolaire avec les autres établissements de la ville, pourtant confrontés à une situation sociale plus difficile de par la re-sectorisation.

- En cas de classement en REP, pour deux groupes scolaires de la ville confirmés (Anatole France et Paul Doumer), la perte du statut REP+ leur permettant jusqu'alors d'avoir un nombre d'élèves plafonnés par classe, un allègement du service d'enseignement de 18 demi-journées par an pour participer aux travaux en équipe et à des formations tout en étant remplacé-es, une indemnité dite REP+ permettant une compensation financière aidant à stabiliser les équipes (bien qu'elle devrait être intégrée au salaire et non versée sous forme de prime), des moyens humains (ASTEM, AESH,...).

Nos enfants, élèves ont besoin de ces moyens, les personnels des établissements et écoles ont besoin de ces moyens ! La création de ce nouveau collège ne se fera pas au détriment de leurs conditions d'apprentissage, de travail et d'enseignement.

Il est encore temps de stopper la machine : parlons-en, mobilisons-nous ! La création de ce nouveau collège ne peut pas se faire sans moyens supplémentaires et une vraie politique territoriale adaptée aux réalités du territoire.

La Courneuve, le 31 mars 2025